

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 247

présenté par

M. Saddier, M. Hetzel, Mme Genevard, M. Ramadier, M. Perrut, Mme Audibert, M. Vialay, Mme Corneloup, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Duby-Muller, Mme Poletti, Mme Boëlle, Mme Trastour-Isnart, Mme Louwagie, Mme Bonnivard, M. Ravier, Mme Bouchet Bellecourt, M. Cinieri, M. Sermier, M. Bony, M. Bourgeaux, Mme Valentin, M. Vatin, M. Jean-Pierre Vigier, M. Descoeur, M. Reiss et M. Viry

**ARTICLE 49**

Compléter l'alinéa 30 par les mots :

« en tenant compte des réductions de consommation du foncier déjà réalisées. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est proposé de tenir compte des efforts de réduction de consommation du foncier déjà réalisés par les territoires pour l'atteinte de l'objectif de réduction de 50 % du rythme d'artificialisation des sols.